



## INFRASTRUCTURES

# Le chef de l'Etat visite les tours jumelles de Mpila

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a visité le 26 septembre les tours jumelles de Mpila à Talangai, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Les deux immeubles de trente étages chacun sont achevés et équipés. Ils sont construits au bord du fleuve Congo grâce à la coopération entre le Congo et la Chine. « Ces réalisations sont

la manifestation de l'excellence des relations, d'amitié qui existent entre nous. L'année prochaine, nous allons encore décider d'une autre gamme de projets de coopération et nous irons de l'avant », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso.

Page 16



## DIPLOMATIE

# Les ambassadeurs de France et de Chine présentent leurs lettres de créance



Denis Sassou N'Guesso s'entretenant avec l'ambassadrice de France

Claire Bodonyi et Li Yan, ambassadeurs de France et de Chine au Congo ont présenté hier au Palais du peuple à Brazzaville leurs lettres de créance au président de la République Denis Sassou N'Guesso. Elles remplacent respectivement François Barateau et Ma Fulin.

Page 3



L'ambassadrice de Chine présentant sa lettre de créance au chef de l'Etat

## HANDBALL

# Ouverture des 44<sup>es</sup> championnats d'Afrique des clubs champions

La capitale congolaise, Brazzaville, abrite du 28 septembre au 7 octobre les 44<sup>es</sup> championnats d'Afrique des clubs champions de handball avec en lice seize clubs dont huit chez les messieurs et huit pour les dames. Pour la première journée de la compétition trois rencontres sont prévues. La DGSP du Congo sera face à Bandama de la Côte d'Ivoire et FAP du Cameroun affrontera Petro Sport d'Angola, en version féminine, tandis que chez les messieurs, FAP croisera Al Ahly d'Egypte.

Page 10



## DOMAINE PUBLIC

# La mairie de Talangai veut remettre de l'ordre



L'administrateur maire de Talangai, Privat Frédéric Ndeké, a effectué le 27 septembre un contrôle du domaine public dans cet arrondissement où il a ordonné l'arrêt de plusieurs chantiers pour cause d'occupation anarchique. « Nous avons remarqué l'occupation illégale du domaine public, y compris les emprises des cours d'eau qui sont de 25 mètres conformément à la loi (...). Il fallait remettre de l'ordre, d'où l'arrêt des chantiers et la destruction des murs construits sur le domaine de l'Etat », a indiqué l'administrateur maire.

Page 5

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Le Conseil national planche sur la validation de la politique générale

Page 5

## Éditorial

# Nouveau départ

Page 2

## ÉDITORIAL

## Nouveau départ

Comme à la fin de chaque saison, le ministère de tutelle s'est entretenu cette fois encore avec le mouvement sportif national. Le contexte de la rencontre du 25 septembre était un peu différent puisque l'échange visait à diagnostiquer les maux qui minent actuellement le sport congolais et à proposer des pistes de solution.

Comme si le moment était venu pour traduire la volonté de penser à l'avenir du sport autrement, la tutelle s'est mise à l'écoute de ses organes techniques dans le but de faire de cette nouvelle concertation un véritable moment d'échange et de partage. Le sport congolais souffre-t-il d'un problème de moyens, d'organisation ou d'animateurs ? La problématique posée par le gouvernement a suscité un débat franc.

Les fédérations sportives ont aussi évoqué les questions liées à la formation, à la préparation technique conséquente sans oublier l'éternel problème du manque de moyens financiers empêchant certaines disciplines à promouvoir le talent de leurs athlètes dans les compétitions internationales. Le manque de sponsors étant aussi un argument qui pèse sur la balance.

Il ne fait aucun doute que l'engagement pris par le ministère de confier au Comité national olympique et sportif congolais la mission de tenir dans les meilleurs délais une session spéciale, dont les résolutions seront transmises au gouvernement, témoigne de la volonté de prendre un nouveau départ.

C'est une initiative à saluer dans la mesure où le sport congolais ne se portera mieux que si les recommandations qui en découlent sont appliquées à la lettre.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## SÉNAT

## Des innovations dans les textes fondamentaux

La commission ad hoc mise en place au lendemain de la session inaugurale de la quatrième législature et chargée de relire les textes fondamentaux du Sénat a rendu ses conclusions le 26 septembre à Brazzaville.



Les sénateurs lors de la plénière

Le président de la commission ad hoc, Théophile Adoua, a signifié qu'au terme de leur travail de relecture du règlement intérieur, et financier du Sénat, des aménagements ont été faits au niveau des textes.

Dans le règlement intérieur, la première modification concerne le nombre de personnes qu'il faut au minimum pour constituer un groupe parlementaire. Les résultats issus des élections sénatoriales du 20 août dernier, a-t-il signifié, montrent qu'il n'y a que les partis de la majorité qui ont plus de sénateurs et que si l'on ne modifie pas les dispositions anciennes, qui fixaient le minimum de sénateurs à cinq pour former un groupe parlementaire, « nous serions dans le sché-

ma où le Sénat n'aurait qu'un groupe parlementaire, celui de la majorité. Ce qui n'est pas démocratique. C'est pour cela que nous avons été obligés de ramener le minimum à trois sénateurs », a-t-il fait savoir.

L'autre modification, a-t-il renchérit, porte sur le contrôle du gouvernement précisément sur les questions orales avec débats. « Par rapport au règlement intérieur issu de la troisième législature, il n'y avait qu'une seule séance par session ordinaire pour interroger le gouvernement. Cette fois-ci, nous avons monté le nombre de séances par session à deux ».

Quant au règlement financier, le travail de la Commission ad hoc a précisé les compétences de l'ordonnateur et du comptable.

« Il y avait quelques confusions dans l'ancien règlement intérieur. Nous avons précisé les limites entre l'ordonnateur et le comptable pour qu'il y ait davantage d'harmonie dans la gestion du budget du Sénat », a souligné Théophile Adoua.

A propos des commissions permanentes, celles-ci sont passées de six dans la troisième législature à sept dans la quatrième. Cette septième commission Plan, Aménagement, Tourisme et Développement durable prend une partie des attributions qui naguère étaient celles de la commission Economie et Finances et prend tout ce qui est lié au développement durable dans la commission Santé, Affaires sociales.

*Jean Jacques Koubemba*

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngon

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

## DIPLOMATIE

## Deux nouvelles ambassadrices présentent leurs lettres de créance

Les ambassadrices de France et de la République populaire de Chine ont présenté, le 27 septembre, à Brazzaville, leurs lettres de créance au président de la République Denis Sassou N'Gusso.

Au terme de l'audience avec le président de la République, la diplomate française, Claire Bodonyi, a exprimé sa satisfaction sur le livre d'or. Elle s'est dite profondément honorée par le président français, Emmanuel Macron, d'être ambassadrice au Congo, « pour faire vivre la longue et profonde amitié qui lie le Congo-Brazzaville et la France ».

En outre, elle vient « redonner une ardeur à une histoire, celle de Brazzaville, capitale de la France libre, en s'appuyant sur les enjeux du monde, entendu, le climat et la protection de la biodiversité, et la culture sur tous ses aspects ».

Rappelons que la France et le Congo entretiennent d'excellentes relations dans plusieurs domaines. Sur le plan



diplomatique, les rencontres de haut niveau entre les représentants des deux pays sont organisées depuis plusieurs années.

Ensuite, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso a reçu les lettres de créance de

l'ambassadrice de la République populaire de Chine, Li Yan qui s'est dite « disposée à travailler de concert avec les autorités congolaises pour faire progresser les relations sino-congolaises ».

Le Congo et la Chine entre-



Les ambassadeurs de France et de Chine ont présenté leurs lettres de créances au chef de l'Etat

tiennent d'excellentes relations d'amitié et de coopération marquées par le soutien réciproque au sein des organisations internationales et l'échange de visites de haut niveau.

Il sied de souligner que les

deux nouvelles ambassadrices de France et de Chine remplacent respectivement, François Barateau et Ma Fulin qui venaient de faire leurs adieux aux autorités congolaises, au terme de leur mandat.

Yvette Reine Nzaba

## NUMÉRIQUE

## Accélérer la digitalisation des administrations publiques

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Réforme de l'État, Jean-Luc Okio, a procédé à l'ouverture, le 27 septembre, à Brazzaville, du deuxième séminaire des directeurs et responsables des systèmes d'information de l'administration publique. Les conclusions des travaux seront remises au Premier ministre en vue d'accélérer l'informatisation des services de l'État et de renforcer le rôle des responsables informatiques.

Initié par l'association Pratic, le club des directeurs des systèmes d'information (DSI) du Congo et l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCCE), le séminaire des DSI vise à élaborer des stratégies de gestion de l'information, des outils de collecte et de filtrage des données. Les participants vont essayer d'adopter des solutions adaptées aux défis de l'administration publique comme les algorithmes d'intelligence artificielle pouvant transformer un flot de données en informations exploitables et pertinentes.

Les échanges du pôle des directeurs et responsables des systèmes d'information ont porté sur le thème : « La Réforme de l'État face aux enjeux de l'identification numérique des personnes physiques et morales ». Les participants ont planché principalement sur les projets liés à la digitalisation de l'état civil, au Numéro d'identification unique, à la Caisse d'assurance maladie universelle, au registre social, à la numérisation des services financiers de l'Etat comme le statut du tiers de confiance



pour la signature électronique. Au-delà des enjeux de mise en œuvre de l'informatisation des services de l'État, selon Luc Missidimbazi, le conseiller du Premier ministre et le président de l'ONG Pratic, les discussions ont également porté sur le statut du responsable informatique au sein de l'administration. « Plus qu'un réparateur d'ordinateurs, ce dernier doit se trouver au centre du fonctionne-

ment de nos institutions. Le rôle, au même titre que les directeurs des études et de la planification et les gestionnaires de compte dans toutes les administrations, mérite d'être renforcé », a-t-il estimé. Saluant le choix de la thématique et la participation de l'ONG Pratic, le ministre Jean-Luc Okio a réitéré l'intérêt du gouvernement pour le projet d'identification numérique, notamment

sur la protection des données personnelles. Le second élément de l'identification numérique est lié à l'interopérabilité entre les systèmes d'information gouvernementaux qui constitue un défi majeur, tandis que le troisième élément touche la question de l'inclusion numérique. Les autorités misent sur cette initiative pour réduire la fracture numérique qui demeure un objectif à atteindre. « L'aptitude

Les officiels après l'ouverture de l'atelier Adiac à acquérir de nouvelles compétences et connaissances de manière continue est essentielle pour réussir dans un monde où le changement est rapide. Ces stratégies et solutions innovantes permettront de renforcer la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'inclusion au sein de l'administration publique », a assuré Jean-Luc Okio.

Fiacre Kombo

## GOUVERNANCE

# Le ministère du Budget témoigne de la bonne exécution des réformes

Le ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a tenu, le 26 septembre, son premier comité de pilotage pour évaluer le niveau d'avancement des réformes économiques et financières qu'il met en œuvre depuis un moment.

Au total cinq réformes ont été retenues par le gouvernement, pour tenter d'améliorer la gouvernance économique et financière au Congo. La première porte sur la réforme budgétaire, avec pour objectif de conduire le pays à basculer en budget-programme dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

On note aussi la réforme comptable qui vise à doter le secteur public congolais d'une comptabilité patrimoniale, initiée pour renforcer la rationalité économique dans les choix publics, en adaptant des normes d'information comptable et financière venues du secteur privé.

Parmi ces réformes, on retient aussi celles portant sur la gestion des marchés publics ; la gestion du portefeuille public ; du secteur

des jeux de hasard ainsi que celle des systèmes d'information de gestion des finances publiques.

Après l'évaluation à mi-parcours des projets en cours de réalisation, il en est ressorti que tout se passe pour le mieux à la grande satisfaction du gouvernement.

Ouvrant les travaux, le ministre de tutelle, Ludovic Ngatsé, a fait savoir que ces réformes découlent des prescriptions du Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), principalement, prévues par les directives communautaires portant cadre harmonisé de gestion des finances publiques.

« Ces réformes prescrivent le basculement du Congo en budget programme et



Une vue des membres du comité de pilotage à l'ouverture des travaux/Adiac

l'adoption de la comptabilité patrimoniale ou en droit constatés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Celle des systèmes d'information vise à digitaliser la gestion budgétaire, comptable, de la solde, des marchés publics et du portefeuille public. La réforme du porte-

feuille public, pour sa part, va doter le secteur public de notre pays d'un cadre légal, de gouvernance des entreprises publiques et établissements publics introduisant les standards les plus évolués et appliqués au plan mondial », a expliqué Ludovic Ngatsé.

La réunion d'évaluation qui a regroupé directeurs généraux, s'est tenue en présence du représentant de la Banque mondiale et du coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), Thomas Bandia.

Firmin Oyé

## ENTREPRENEURIAT

## Vers la création d'une entreprise d'élevage des cailles

Le jeune entrepreneur Ronald Jaudel Mbangui a lancé à Brazzaville le projet Ferme pilote d'élevage de cailles. Au terme de la formation reçue au sein de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes, il envisage de formaliser son entreprise et augmenter sa production.

Ingénieur de formation, Ronald Jaudel Mbangui tire son intérêt pour l'élevage et l'entrepreneuriat depuis l'âge de neuf ans grâce à son grand-père qui « élevait des antilopes sauvages ». C'est en 2020, que ce jeune entrepreneur s'est tourné vers l'élevage des cailles et réalise aujourd'hui une production mensuelle allant de 3000 à 6000 œufs et « en termes de cailles, nous avons la demande des restaurants et ces cailles sont abattues à la commande. Ainsi, nous livrons des produits frais », commente-t-il.

Lors de son passage au sein de l'incubateur Telema, Ronald Jaudel Mbangui a saisi l'importance de formaliser son activité et a acquis des connaissances sur des notions diverses : la stratégie des prix, la sécurité sociale des employés, l'esprit entrepreneurial, l'élaboration d'un business plan,...

En effet, le promoteur du



Les cailles dans le site d'exploitation du projet Ferme pilote d'élevage/Adiac

projet Ferme pilote d'élevage de cailles plaide pour que les partenaires au développement allouent plus de ressources financières à ce

genre d'initiative qui offre une formation, un financement et un accompagnement. « Aujourd'hui, on se retrouve limité avec les

moyens que nous avons. Il nous faut maintenant un accompagnateur qui nous permettra d'aller encore plus loin dans notre pro-

jet », affirme-t-il.

En outre, ce dernier souhaite augmenter sa production et compte employer trois jeunes au sein du projet. « Nous voulons tripler notre production en termes d'œufs et de cailles, vu la rareté du produit sur le marché et la forte demande que nous n'arrivons pas à satisfaire », projette-t-il. L'élevage des cailles reste encore sous-exploité au Congo-Brazzaville, alors que la simplicité de cet élevage et sa rentabilité contribueraient à la diversification économique et l'autonomisation des jeunes.

Rappelons que l'œuf de caille est plus équilibré en protéines, vitamines, minéraux et enzymes. Face à l'œuf de poule, qui est à peu près cinq fois plus grand, celui de la caille contient cinq fois plus de phosphore, sept fois plus de fer, six fois plus de vitamine B1 et quinze fois plus de B2.

Fortuné Ibara

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Le Conseil national planche sur la politique générale

La validation de la politique générale de l'enseignement supérieur fait partie des problématiques en toile de fond de la 4e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur dont les travaux ont débuté le 27 septembre à Brazzaville.

La 4e session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur se tient sur le thème « Quel enseignement supérieur pour la République du Congo en ce XXIème siècle ? ». Une préoccupation qui appelle à s'interroger, entre autres, tant sur les finalités du système d'enseignement supérieur que sur la capacité d'absorption par les secteurs publics et privés des scientifiques formés par différentes structures, a indiqué la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, ouvrant les travaux de ladite session.

Les travaux de cette session se tiennent en plénière et en atelier. Validation de la politique générale de l'enseignement supérieur ; digitalisation de l'enseignement

supérieur ; employabilité, entrepreneuriat et insertion professionnelle des jeunes diplômés ; système LMD ; assurance qualité ; éducation inclusive ; éthique et valeurs dans l'enseignement supérieur font partie des problématiques sur lesquelles le Conseil national de l'enseignement va plancher durant les travaux qui prendront fin le 29 septembre.

« Nous avons la responsabilité de former l'élite du pays. La formulation des propositions idoines suppose, au préalable, l'examen de ces différents thèmes », a fait savoir le Pr Delphine Edith Emmanuel en présence de ses collègues ministres en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, Jean Rosaire Ibara, ministre en charge du Contrôle de l'Etat. Il convient de souligner que le développement de chaque



Ouverture de la 4e session du Conseil national de l'enseignement supérieur

thème sera suivi d'un atelier qui fera l'objet de la restitution en plénière.

Pour sa part, le secrétaire permanent de l'enseignement supérieur, le Pr Bernard M'passi Mabiala, a rappelé que le Conseil national

de l'enseignement supérieur est un organe consultatif chargé, entre autres, de proposer des solutions sur des questions concernant l'enseignement supérieur. Cela dit, à l'issue de la session en cours des propositions seront

formulées sur des réformes en termes d'organisation et structuration. Lesquelles réformes seront sans nul doute contenues dans la politique générale de l'enseignement supérieur qui sera validée.

**Rominique Makaya**

## DOMAINE PUBLIC

## La mairie de Talangai en guerre contre les délinquants domaniaux

L'administrateur-maire de Talangai, Privat Frédéric Ndeké, a effectué le 27 septembre un contrôle du domaine public dans son arrondissement où il a fait arrêter plusieurs chantiers et déguerpir un occupant illégal.

Des travaux arrêtés, des murs de clôture cassés, des convocations remises à certains expropriés, tels sont, entre autres, des actes posés par Privat Frédéric Ndeké aux quartiers 601 Mpila, 605 Joseph-Ngobila dans la zone de la ceinture maraîchère de Talangai, et 607 Simba Pelle. Ces délinquants domaniaux ont soit obstrué des rues ou construit sur les emprises des rivières et du fleuve Congo.

« Il fallait aller mettre de l'ordre. Il y a eu deux chantiers qui ont été arrêtés, les propriétaires doivent se présenter à la mairie avec les documents y afférents. Il y a eu aussi la destruction des murs construits sur le domaine de l'Etat, des convocations remises ici et là pour des occupations douteuses dans les zones expropriées », a expliqué l'administrateur-maire du 6e arrondissement de Brazzaville.



Privat Frédéric Ndeké à la ceinture maraîchère de Talangai

Sur les chantiers arrêtés, plus de 90% appartiennent aux officiers supérieurs de la force publique. C'est le cas d'un lieutenant-colonel qui a érigé un mur de clôture sur les berges de la rivière Kélé-

Kélé, à côté de la station-essence SNPC-Distribution en construction. Arrivé sur les lieux en uniforme de police, il n'a pas pu justifier sa propriété, alors que l'engin était déjà à pied d'œuvre pour

casser le mur. « Nous avons remarqué l'occupation illégale du domaine public, y compris les emprises des cours d'eau qui sont de 25 m conformément à la loi. Une rue qui a été totale-

ment obstruée, un citoyen qui s'est autorisé de remblayer les berges du fleuve Congo qui font non seulement l'objet d'une zone de mise en défens, mais également le domaine public fluvial », a poursuivi Privat Frédéric Ndeké.

La délégation de la mairie de Talangai s'est également rapprochée de certaines familles ayant déjà perçu l'argent de l'indemnisation le long de la rivière kélé-kélé, mais qui tardent encore à quitter les lieux. Pour restaurer l'autorité de l'Etat dans cette zone où règne l'incivisme domaniaux, le maire entend y revenir chaque fois que la voie sera illégalement occupée. Là aussi, il est écrit sur certains bâtiments : à casser. « C'est un travail pérenne qui doit se poursuivre chaque fois que nous constaterons qu'il y a occupation anarchique », a-t-il promis.

**Parfait Wilfried Douniama**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF  
République du Congo Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

### CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo  
Brazzaville



**Vendeur :** Ambassade de France en République du Congo

**Modalité de présentation des offres :** Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

**Renseignements et visites :** Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
Secretariat : 06 511 88 47  
06 704 88 84  
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.  
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

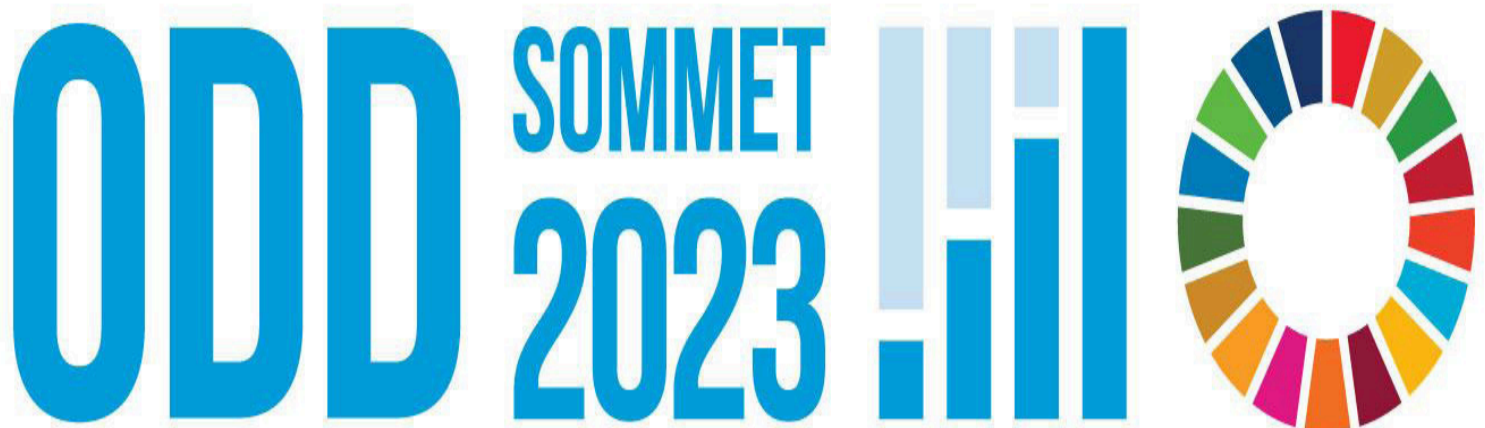
**Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00**

## SOMMET SUR LES ODD

# L'ONU propose aux Etats une liste de tâches à accomplir

A la clôture du Sommet sur les Objectifs de développement durable (ODD), qui s'est déroulé à New York, le secrétaire général de l'ONU a confié aux Etats membres une liste concrète des tâches à accomplir et les a appelés à traduire en actes leurs engagements.

António Guterres a proposé aux Etats sept modes d'action pour la promotion et l'accélération du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Au début du Sommet, les Etats ont adopté une Déclaration politique dans laquelle ils décident d'intensifier les efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable. Dans ce contexte, le chef de l'ONU les a encouragés à transformer leur soutien à la relance des ODD en investissements réels dans les pays en voie de développement. « *Nous devons atteindre au moins 500 milliards de dollars par an pour le développement durable, notamment par le biais des banques multilatérales de développement et d'autres mécanismes* », a-t-il déclaré. Il a aussi appelé à traduire les engagements pris lors de ce sommet en politiques, budgets, portefeuilles d'investissements et actions concrètes tout en procédant à des examens nationaux volontaires



permettant de confirmer les progrès réalisés.

Le chef de l'ONU a, par ailleurs, demandé aux Etats de renforcer leur soutien à l'action sur les points clés des ODD, et de faire passer ce travail à un niveau supérieur dans les mois à venir avant le Forum politique de haut niveau en juillet 2024. « *Commencez dès maintenant à planifier des augmentations massives des investissements dans la protection sociale* », a conseillé Antonio Guterres, à l'appui du projet d'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale qui pourrait couvrir un

milliard de personnes supplémentaires d'ici à 2025 et 4 milliards en 2030. Il a aussi jugé qu'il est grand temps que les pays développés atteignent leur objectif d'aide publique au développement de 0,7% du revenu national brut. Dans sa quête d'efficacité et de résultats concrets, le patron des Nations unies a souhaité que la prochaine réunion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ne se déroule « *comme d'habitude* » et procède à une ré-affectation urgente de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux non utilisés.

Antonio Guterres a plaidé aussi pour « *une mobilisation massive de fonds privés en faveur des pays en développement* ». L'occasion de proposer des « *mécanismes de financement innovants tels que les financements mixtes public-privé* », avant de réitérer son espoir d'améliorer les mécanismes mondiaux de la dette et de réformer l'architecture financière mondiale, avec des propositions concrètes attendues lors du Sommet de l'avenir de 2025 et la prochaine conférence sur le financement du développement en

2025. « *Afin de mettre fin à notre guerre insensée contre la nature* », le secrétaire général de l'ONU a exhorté les Etats à arriver à la prochaine conférence sur le climat, la COP 28, le mois prochain, avec des propositions concrètes pour éviter les pires effets du changement climatique et « *aider les pays en développement à réaliser une transition juste et équitable vers les énergies renouvelables* ». « *Cette liste ne représente pas des devoirs à rendre, mais un travail d'espoir* », a-t-il dit en conclusion.

Noël Ndong

## UNESCO

## Cinq sites africains inscrits au patrimoine mondial

Le Comité du patrimoine mondial, qui a tenu sa 45<sup>e</sup> session à Riyad, en Arabie saoudite, a inscrit quarante-deux nouveaux sites, dont cinq en Afrique, sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Comité a inscrit trente trois nouveaux sites culturels et neuf nouveaux sites naturels. Ces sites

total de sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, dans 168 pays.

mondial. Le Rwanda a compté ses deux toutes premières inscriptions : le « Parc national de Nyun-

**Les autres sites africains inscrits ou faisant l'objet d'une extension sont :**

Le massif forestier d'Odzala-Kokoua (République du Congo), qui représente un excellent exemple à une échelle exceptionnellement vaste du processus de reconquête postglaciaire de la forêt sur les écosystèmes de savane.

Le paysage culturel du pays gedeo (Ethiopie), un bien qui s'étend le long de la marge orientale du sud de la vallée du Rift éthiopien, sur les contreforts escarpés des hauts plateaux éthiopiens.

L'île de Djerba (Tunisie), témoignage d'un schéma de peuplement qui se développa autour du IX<sup>e</sup> siècle dans un environnement semi-aride et déficitaire en eau.

Le site des forêts sèches d'Andrefana (Madagascar), une extension en série du bien du patrimoine mondial du Tsingy de Bemaraha, comprend cinq zones protégées. Les nouveaux éléments constitutifs couvrent presque toute la gamme des variations écologiques et évolutives des forêts occidentales de Madagascar, du nord au sud.

Le site de Koutammakou, le pays des Batammariba, est une extension du paysage de Koutammakou, dans le nord-est du Togo (inscrit en 2004), où vivent les Batammariba. L'extension du site se trouve dans le Bénin voisin et se caractérise par un aménagement du territoire original dû aux Batammariba.

La 45<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine a aussi été marquée par le retrait de la liste du patrimoine mondial en péril des « Tombes des rois du Buganda à Kasubi », à la suite d'un ambitieux projet de restauration mis en œuvre par l'Ouganda et les communautés locales avec le soutien de l'Unesco. Pour continuer à accroître la place du patrimoine africain sur la liste du patrimoine mondial, les États parties à la Convention ont adopté pendant cette session une stratégie dédiée à ce continent, élaborée par l'Unesco. Elle va permettre de mieux appuyer les Etats africains dans la conduite de leurs projets locaux de conservation ainsi que dans l'élaboration de dossiers de candidatures pour le patrimoine mondial.

N.Nd.



Djerba: L'île aux sables d'or

bénéficient du plus haut niveau de protection patrimonial au monde et pourront avoir accès à de nouvelles opportunités d'assistance technique et financière de l'Unesco. Ces inscriptions portent à 1.199 le nombre

**Une année déterminante pour le patrimoine africain**

Avec cinq nouveaux sites inscrits cette année, l'Afrique a franchi le cap symbolique des 100 sites inscrits sur la liste du patrimoine

« *gwe* », un site important pour la conservation des forêts pluviales d'Afrique centrale, et les Sites mémoriaux du génocide à « Nyamata, Murambi, Gisozi et Biseseo ».

INSTITUT FRANÇAIS  
CONGO - Pointe-Noire

# PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1<sup>ER</sup> OCT 2023

EN FACE DE LA VILLA MADIBA,  
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© Sebastien-gravouil.fr

**YOUSSOUPHA • SUSPECT 95 • ZAO  
LES BANTOUS DE LA CAPITALE**

L-HAD • BERLEA BILEM • TYTY MEUF A PART • DJ OMZO • DJ MISS MAK  
DJ LEUZ ZARAK (COLLECTIF ELECTRAFRIQUE) • PATERNE MAESTRO  
MACKTOOB • HENDRY MASSAMBA • QUEEN DORCELLE • SPIRITA NANDA  
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • CHORALE IFC • KELLY ZUL



PERENCO  
CONGO

TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA  
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA  
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)  
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA  
PREVENTES A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE A L'IFC DE POINTE-NOIRE







C'est la **Rentrée  
NUMERIQUE!**

**BOX INTERNET  
GRATUITE!**

## UNE RENTRÉE SOUS LE TRÈS HAUT DÉBIT

Congo Telecom est prêt à faire de la rentrée scolaire 2023 une expérience numérique inoubliable pour la population congolaise, en proposant une offre exceptionnelle destinée à faciliter l'accès à internet en cette période scolaire.

En effet, l'opérateur historique s'engage, à travers sa nouvelle campagne « **la Rentrée Numérique** », à rendre l'apprentissage en ligne plus accessible, plus amusant et plus abordable que jamais en offrant gratuitement la box internet à tous ces nouveaux abonnés pendant cette période de rentrée scolaire.

À l'ère du numérique, l'accès à Internet est devenu aussi essentiel que les fournitures scolaires traditionnelles. Congo Telecom a compris cet enjeu et s'engage à soutenir les familles et les étudiants à travers cette campagne.

Les nouveaux abonnés n'auront à payer que leur abonnement mensuel, sans frais supplémentaires pour la box Internet, des frais qui s'élevaient à 5000 FCFA.

Il sied de noter que dans le cadre de son plan stratégique « **Transform** » et dans sa vision d'être présent dans chaque maison et chaque entreprise afin de fournir des services de classe mondiale à des prix accessibles, Congo Telecom subventionne déjà la box internet à hauteur de 40 000 FCFA depuis le lancement de sa marque commerciale SPEED et que pour cette rentrée scolaire, l'opérateur a décidé d'augmenter cette prise en charge à 45 000 FCFA.

Pour Congo Telecom, « **la Rentrée Numérique** » est une contribution à l'accès à l'éducation et à l'apprentissage en ligne pour tous. L'opérateur historique est convaincu que l'accès à Internet est un droit universel et est honoré de jouer un rôle actif dans cette évolution vers la transformation numérique du Congo.

## PARUTION

# La Chine présente sa vision pour « un monde plus inclusif »

Le Bureau de l'information du Conseil des affaires d'Etat de la Chine a publié, le 26 septembre, un livre blanc intitulé « Une communauté d'avenir partagé pour l'humanité : les propositions et les actions de la Chine ».

Le livre blanc appelle à des efforts pour bâtir « un monde ouvert, inclusif et propre, jouissant d'une paix durable, d'une sécurité universelle et d'une prospérité commune, en transformant en réalité l'aspiration de la population à une vie meilleure ». L'ouvrage indique que la proposition de Beijing de construire une « communauté mondiale d'avenir partagé » représente la contribution de la Chine aux efforts mondiaux pour créer un avenir meilleur caractérisé par une

prospérité pour tous.

« En vue de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité, tous les peuples, pays et individus doivent rester solidaires contre vents et marées et s'efforcer de réaliser une plus grande harmonie sur cette planète que nous appelons notre maison », note le document.

Le président Xi Jinping a proposé l'idée de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité il y a dix ans. Sa proposition éclaire la voie à suivre, alors que

le monde est à la recherche de solutions, et représente la contribution de la Chine aux efforts mondiaux pour protéger notre maison commune et créer un avenir meilleur caractérisé par une prospérité pour tous, selon le livre blanc. « Au cours de la dernière décennie, la vision d'une communauté mondiale d'avenir partagé a été progressivement enrichie et a obtenu un soutien plus large. Des progrès stables ont été réalisés dans la mise en œuvre de cette vision. Construire une

communauté mondiale d'avenir partagé est à la fois une vision salutaire et un processus historique exigeant un dur labeur sur plusieurs générations », relève le document.

D'après le livre blanc, la communauté internationale reconnaît largement aujourd'hui que cette vision n'a rien à voir avec l'intérêt égoïste et le protectionnisme.

« A l'avenir, la vision ne manquera pas de briller comme pensée pionnière avec la force de la vérité

qui transcende le temps et l'espace, en ouvrant une belle perspective de développement commun, de stabilité à long terme et de prospérité durable pour la société humaine », poursuit le document.

Ainsi, dans le livre blanc, la Chine appelle tous les pays à « s'unir dans la poursuite de la cause du bien commun, à planifier ensemble, à agir conjointement et à créer solidairement un avenir meilleur pour l'humanité ».

Yvette Reine Nzaba

## HANDBALL

## Ouverture des 44<sup>es</sup> championnats d'Afrique des clubs champions

La capitale congolaise, Brazzaville, abrite du 28 septembre au 7 octobre, aux gymnases Nicole-Oba et Henri-Elendé, les 44<sup>es</sup> championnats d'Afrique des clubs champions de handball avec en lice seize clubs dont huit chez les messieurs et huit pour les dames.

Le coup d'envoi de la compétition sera officiellement donné à 17h avec le match qui mettra aux prises les Congolaises de la DGSP aux Ivoiriennes de Bandama, juste après la cérémonie d'ouverture, au gymnase Nicole-Oba. Bien avant, les dames de FAP seront face à celles de Petro. Chez les hommes FAP défiera Al Ahly.

Les équipes participantes à cette compétition réservée aux seniors sont logées dans deux groupes. Du côté des hommes, le groupe A est composé d'Al Ahly d'Egypte, JSK de la République démocratique du Congo, FAP du Cameroun et BMC du Congo. Dans le groupe B, l'on retrouve Red Star de la Côte d'Ivoire, Nziko du Cameroun, Petro Sport du Congo et Adjudja du Bénin.

La pression sera forte du côté des dames où Primero d'Angola sera face à Al Ahly d'Egypte, Nziko de la Côte d'Ivoire et Grain de Sel du pays hôte, dans le groupe A. Le groupe B est, lui aussi, composé des titans comme Petro Athletic(Angola), DGSP (Congo), FAP (Cameroun) et Bandama (Côte d'Ivoire).

Tout est fin prêt pour que la fête soit belle. Selon le premier vice-président de la commission d'organisation, François Elion Ndouniama continue à travailler pour rendre la fête plus belle. « Depuis le mois

de février, nous travaillons sous le contrôle du général Serges Oboa dans l'organisation de cette compétition continentale. Actuellement, tout est au point. Les délégations sont bien logées ainsi que les membres de la Confédération. Demain, le championnat va bien commencer et nous allons apprécier le niveau des équipes. Brazzaville vibre déjà au rythme du handball africain », a-t-il indiqué.

François Elion Ndouniama qui est, par ailleurs, secrétaire général de la DGSP a rappelé que l'organisation de cette compétition à Brazzaville confirme la renaissance du handball congolais puisqu'elle s'ajoute aux prouesses de son équipe lors des précédentes éditions ainsi qu'aux bonnes

performances de l'équipe nationale seniors dames.

A quelques heures du coup d'envoi, cette compétition suscite beaucoup d'engouement sur le plan national et continental. Elle coïncide, en effet, avec la célébration du cinquantenaire de la Confédération africaine de handball (Cahb). Cette compétition est organisée par le club multidisciplinaire de la Direction générale de la sécurité présidentielle(DGSP) en collaboration avec la Fédération congolaise de handball(Fécohand).

L'espoir des Congolais est basé sur leurs clubs ( DGSP et Grain de Sel chez les dames puis Petro Sport et BMC chez les hommes) qui doivent tout donner pour honorer le pays.



Habituee des grandes compétitions, la DGSP devrait se surpasser et atteindre, au moins, le dernier carré

et terminer sur le podium. Grain de Sel qui découvre le haut niveau devra également prouver ses capacités d'adaptation. Les performances des deux clubs masculins seront aussi beaucoup suivies par les Congolais dans la mesure où le handball masculin ne participe pas depuis quelques années aux compétitions internationales à cause du manque de « niveau », selon la tutelle. Le premier vice-président de la commission d'organisation appelle le public sportif à se mobiliser et soutenir dans la discipline et le patriotisme les équipes du Congo. A l'en croire, les représentants congolais dans les deux versions sont déterminés à réaliser un bon parcours dans cette compétition.



Les organisateurs visitent les gymnases avant le début de la compétition Adiac

Rude Ngoma

## PRÉSIDENTIELLE DE 2018

# Controverse autour d'un accord politique entre Kabila et Tshisekedi

Un sujet défraie la chronique de ces dernières heures. Il s'agit du pavé jeté récemment par Corneille Naanga, l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) au sujet d'un prétendu accord qu'auraient conclu, à la suite de la présidentielle de 2018, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi en faveur d'une transition politique.

La proclamation de Félix Tshisekedi, comme vainqueur de la présidentielle de 2018 serait, de l'avis de Corneille Naanga, la résultante dudit accord négocié devant témoins. Les propos de l'ex-président de la Ceni ont, comme il fallait s'y attendre, mis de l'huile au feu en suscitant une vive controverse dans la classe politique. Le fait que l'intéressé, en plus de confirmer ledit accord, soutient avoir été l'un de ses co-rédacteurs, a rajouté à la tension. Les propos de Corneille Naanga ont réconforté les pro Fayulu qui ont eu, de cesse, de réclamer la victoire de leur leader tout en exigeant la « vérité des urnes ». Pour la plateforme

de l'opposition Lamuka, ce fait de l'histoire évoqué par Corneille Naanga est très grave et donne raison à tous ceux qui ont toujours contesté la légitimité du pouvoir de Félix Tshisekedi. Prince Epenge, un des porte-paroles de cette coalition, va même plus loin en réclamant l'ouverture d'une enquête par le procureur général de la République. « On ne peut pas dépenser un milliard de dollars, déplacer plus de cinquante millions d'électeurs et finir par un arrangement, un compromis obscur entre Kabila et Félix Tshisekedi, en rejetant le vrai vainqueur qui était Martin Fayulu », a-t-il tempêté sur une chaîne périphé-

rique captée à Kinshasa. À moins de trois mois des prochaines joutes électorales, les allégations de Corneille Naanga tendent à jeter un sérieux discrédit sur le processus électoral en cours avec le risque de démobiliser les potentiels électeurs. Qu'à cela ne tienne. Dans les cercles du pouvoir, on relativise jusqu'à déconsidérer carrément les affirmations « gratuites » de Corneille Naanga non assorties de preuves.

À l'Union sacrée de la nation (USN), en effet, Corneille Naanga se passe pour un illuminé qui joue aux trouble-fêtes pour discréditer le processus électoral en cours et saper la tenue des prochaines élections. Pour

Thierry Monsenepwo, un des portes-paroles de l'USN, l'intervention de Corneille Naanga s'explique par son envie de dénigrer le gouvernement et l'État congolais de sorte à ramener les projecteurs de l'actualité sur sa personne. Il explique : « Le seul accord politique qui existe, c'est celui de gouvernance qui a été signé entre le Front commun pour le Congo (FCC), représenté par le professeur Néhémie Mwilanya et Jean-Marc Kabund pour le compte du Cach, qui a été rendu public le 6 mars 2019 et qui a donné suite au gouvernement de Sylvestre Ilunga Ilunkamba le 10 juillet 2019 ».

De New York, où il séjourne,

le président Félix Tshisekedi est revenu sur la question, lors d'un échange avec les médias le mercredi 20 septembre. Le chef de l'État congolais a apporté la contraction attendue. « Il n'y a jamais eu d'arrangements frauduleux entre moi et mon prédécesseur », avait-il soutenu tout en affirmant avoir rejeté, à l'époque, toute sollicitation venant de la « Kabilie » après la proclamation des résultats le donnant vainqueur de la présidentielle. Toujours sous sanction des États-Unis pour corruption et entrave au processus démocratique, Corneille Naanga se trouve présentement en exil. Il s'est proclamé candidat à la présidentielle de décembre 2023.

Alain Diasso

## ELECTIONS

## Mama Kalunga et Annie Biasi-Biasi candidates à la députation

Célèbres comédiennes et actrices, les deux stars du petit écran ambitionnent d'entrer dans l'univers de la politique lors des prochaines joutes électorales en postulant dans la circonscription du Mont-Amba.

Le numéro 7, c'est celui sur lequel se présente Ngetutadila Kifuta Jolie, alias Mama Kalunga, candidate de la circonscription du Mont-Amba. Le chiffre est bien en vue sur l'affiche qui circule sur les réseaux sociaux depuis peu. Plutôt, les affiches car il y en a deux jusqu'ici qui servent d'annonce à la candidature de la comédienne que l'on connaît déjà aussi comme commerçante et promotrice d'une école. Mais de là à penser qu'elle aurait l'ambition de briguer un poste politique, l'on est très loin du personnage bien connu de l'artiste qui sait s'y prendre pour amuser la galerie. Comme quoi, les artistes congolais n'arrêtent pas de surprendre leur public ! C'est vrai qu'avant elle et son homologue Annie Biasi-Biasi, il y a le député Ados Ndombasi, comédien, acteur et metteur en scène qui réussit fort bien sa carrière politique mais tout de même !

Comédienne invétérée qui campe des rôles plutôt drôles souvent sans aucune once de sérieux, dont le sens

de la répartition n'a pas vraiment de pareil dans le milieu du théâtre populaire, Mama Kalunga en bouche un coin à ses nombreux fans. Elle est plutôt en vedette en ce moment dans le personnage principal de la série télévisée Chez Coco où d'ailleurs, ironiquement, elle est en conflit avec son ex-patronne Samba, rôle que campe Annie Biasi-Biasi. Celle-ci a fait savoir en personne au Courrier de Kinshasa qu'elle est, à l'instar de la première candidate, dans la même circonscription. Ainsi, le numéro 271 est à son nom, en l'occurrence Wuba Biasi-Biasi Annie Pierrette. Comme quoi, ses élections permettent finalement de connaître les véritables noms de ces stars.

### Enseignante à l'Inas

Alors que Mama Kalunga annonce déjà la couleur, on sait déjà qu'elle se présente sous la bannière du « Regroupement politique Actions des alliés 1A/A », assurément proche du pouvoir en place. Les photos de Vidiye Tshimanga,



l'ex-conseiller stratégique du président de la République et de Félix Tshisekedi lui-même disent tout. De son côté, Annie Biasi-Biasi nous a promis de nous en

dire plus sur ses accointances politiques d'ici la sortie de son affiche en cours de réalisation.

Quoiqu'il en soit, le personnage d'Annie Biasi-Biasi

paraît de loin plus crédible que celui de Mama Kalunga. Savoir déjà qu'en sa qualité d'enseignante à l'Institut national des arts du spectacle (Inas), école d'application de l'Institut national des arts (INA), la comédienne rendue célèbre par ses prestations dans le Groupe Simba d'Elombe Sukari et actrice, également metteur en scène évolue dans un registre bien différent. Elle a fait ses premières armes dans le théâtre classique avant de rejoindre la troupe d'Elombe, elle est bien à l'opposé du personnage facétieux qu'a coutume de jouer la candidate numéro 7 et l'on a grand mal à l'en détacher. En effet, la candidate 271 est plutôt du genre pondéré et parle d'un ton posé au théâtre tout comme au cinéma. Et donc, contrairement à Mama Kalunga, elle paraît bien plus inspirante. Pas étonnant qu'elle figure parmi les « 50 femmes qui inspirent » plébiscitées cette année 2023 par le magazine PourElleinfo.

Nioni Masela



## OP-ED



Une promenade au cœur de Rome suffit pour se rendre compte à quel point son nom de « Ville éternelle » est mérité. Son histoire se mêle sans s'effacer, dans une superposition qui est précieuse pour les érudits, unique pour les habitants, et fascinante pour les visiteurs du monde entier. Depuis près de trois mille ans, la capitale italienne offre un exemple de continuité, de capacité à s'adapter aux changements et à réinventer son présent. Sa profonde richesse artistique, qui témoigne de l'adaptation de Rome aux circonstances changeantes au cours des millénaires, en est la preuve. Aujourd'hui, cette ville propose sa candidature pour accueillir l'Exposition universelle de 2030.

Depuis l'Antiquité, Rome a ouvert la voie en inventant des solutions avant-gardistes pour les besoins de ses communautés (un million d'habitants à l'époque de l'empereur Auguste!). Il suffit de penser au réseau d'aqueducs, qui a valu à Rome le surnom de « Regina Aquarum » (Reine des eaux), ou au réseau de routes consulaires qui reliait la Ville éternelle à toutes les provinces de la péninsule et de l'Empire (tous les chemins mènent à Rome). La vision que Rome veut donner à l'Expo part précisément de sa capacité à interpréter son patrimoine passé et présent, tout en se tournant vers l'avenir.

Depuis sa naissance, Rome - située au centre de la Méditerranée, au carrefour de trois continents - a attiré les idées et les talents venus de l'extérieur de ses frontières. Son extraordinaire collection artistique et culturelle n'aurait pas été possible sans la contribution d'autres civilisations. Le résultat : un mélange unique d'histoire, de nature et d'individus qui fait aujourd'hui de Rome une capitale moderne, une destination pour des millions de visiteurs et où, comme il y a deux millénaires, les gens vivent ensemble, rassemblés par des valeurs de liberté et d'acceptation mutuelle.

Rome est également la métropole qui dispose du plus grand nombre d'espaces verts en Europe. Ses parcs, ses villas historiques et ses réserves naturelles lui confèrent un équilibre particulier, une intégration ancienne entre les citoyens et la nature, qui peut servir d'exemple pour l'avenir. Ce n'est pas un hasard si Rome est la plus grande commune agricole d'Europe : dans son périmètre, il existe une activité intense de cultivation, souvent innovante.

Ici aussi, l'héritage du passé n'est pas un poids mais un stimulus, un tremplin vers des solutions durables pour notre avenir commun et non un simple décor. Rome n'a pas choisi une proposition ayant un impact médiatique facile, elle ne veut pas capter l'attention uniquement par des références à son passé. Au lieu de cela, elle a choisi un slogan de programme qui se tourne avant tout vers le présent et l'avenir : « Personnes et territoires : régénération urbaine, inclusion et innovation ». Le thème exprime un défi commun à tous les pays de la communauté internationale, qui fait référence aux recommandations des Nations unies définies dans l'Agenda 2030.

Ce choix thématique concerne la totalité de la planète et tous ses habitants. Il englobe des domaines tels que l'évolution et la régénération de nos territoires sous la menace du changement climatique et de ses effets dévastateurs ; la diversité et l'inclusivité de nos communautés ; la durabilité de nos agglomérations urbaines et l'économie circulaire ; la décentralisation et la mobilité aux niveaux local, national et international ; la connectivité numérique comme moteur du développement économique et social. Expo Roma 2030 compte aborder ces questions, stimuler le débat, indiquer un cheminement partagé et identifier des solutions communes.

Rome entend aborder ce cheminement non pas en s'exposant, mais en proposant aux pays participants un parcours opérationnel de collaboration, qui aura pour point d'arrivée l'Expo et, dans les années qui nous séparent du rendez-vous, la mise en œuvre de projets et d'initiatives communs centrés sur les différentes expériences et besoins nationaux.

Le site choisi pour accueillir l'Exposition universelle 2030 se trouve dans une zone de la périphérie de Rome, reliée à certains quartiers historiques de la ville et jouxtant l'un des campus universitaires de Rome, qui servira

de trait d'union avec la vaste communauté scientifique de la capitale italienne. L'événement, dont le plan directeur est signé par l'architecte Carlo Ratti, a l'ambition d'établir de nouvelles normes de durabilité, avec zéro émission de CO<sub>2</sub>, la réutilisation des matériaux ou encore le respect du cycle de l'eau, de l'air et de l'énergie. En un mot, non seulement pour être un site autosuffisant, mais aussi pour être capable de créer et de donner de l'énergie propre à d'autres territoires.

Rome est également au centre d'un système de transport unique au monde. Depuis son aéroport, il est possible de rejoindre les principales capitales européennes, balkaniques, nord-africaines et moyen-orientales en moins de deux heures, et en trois heures toutes les destinations de l'ensemble de la région euro-méditerranéenne, d'Ankara au Caire, en passant par Beyrouth. Un système avancé de liaisons aériennes, autoroutières et ferroviaires à grande vitesse permet un accès facile et rapide aux principales destinations italiennes. D'ici 2030, ces délais seront presque réduits de moitié grâce aux nouveaux investissements dans les infrastructures prévus par le gouvernement italien.

Rome est également la capitale mondiale de la diplomatie. Elle accueille les ambassades de 139 nations différentes, en plus de celles du Saint-Siège et de Saint-Marin. Elle accueille plus de 130 représentants du Pôle alimentaire des Nations unies (FAO-IFAD-PAM) et d'autres de l'Ordre de Malte. Au total, environ 430 ambassades et près de 3000 diplomates se trouvent à Rome, sans compter les instituts culturels. Rome est également un lieu de bouillonnement social extraordinaire, siège de nombreuses associations culturelles et ONG. Ces dernières œuvrent dans des secteurs très variés : solidarité, assistance, éducation, promotion de l'alphabétisation technologique, agroalimentaire ou encore promotion de la protection de l'environnement.

Enfin, le logo de Rome 2030 : il s'agit d'une arche stylisée, qui change de couleur et donne lieu à des combinaisons infinies. Il représente la solidité, l'élégance des anciens monuments romains et la suggestion d'un présent numérique. L'arche est un point d'entrée, c'est une porte ouverte à des influences nouvelles et différentes. Elle propose également un parcours commun, un éventail d'opportunités telles que la co-création de différents pavillons nationaux. Rome attend le passage de 30 millions de visiteurs sous cette arche en 2030, qui iront admirer les pavillons d'exposition de 150 pays.

Il n'échappe à personne que Rome a une relation historique très particulière avec l'Afrique : au cours des millénaires, toutes les civilisations et nations du continent africain sont entrées en contact avec la ville. Mais voici le plus important : grâce à une si longue histoire, Rome et l'Italie ont développé au fil du temps une culture de la complexité et du pluralisme : cet « esprit de fraternité universelle » célébré par Léopold Sedar Senghor. C'est sur cette base que Rome entre en relation avec l'Afrique : dans une attitude de partenariat et de véritable amitié. Rome est toujours attentive à ce qui s'y passe : « Ex Africa semper aliquid novi » (de l'Afrique vient toujours quelque chose de nouveau), comme écrivait Pliny l'Ancien.

L'histoire de Pierre Savorgnan de Brazza, fondateur de Brazzaville, Italien né à Rome et naturalisé français, incarne parfaitement l'esprit de fraternité entre les peuples, partant du respect des droits humains, de l'inclusion et de non-violence. Il s'agit d'un lien plus fort qui lie Brazzaville à l'Italie, envers toute l'Europe et à l'ensemble des pays africains. Nous sommes ravis d'avoir eu l'occasion de présenter la candidature de Rome EXPO 2030 ici même au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, lieu symbolique de l'union entre nos deux peuples.

La dernière Exposition universelle s'est tenue dans un pays arabe, les Émirats arabes unis (Dubai 2020-2021), tandis que la prochaine se tiendra en Asie, au Japon (Osaka 2025). En l'absence de villes d'Afrique et d'Amérique latine candidates, on peut légitimement espérer que l'édition 2030 aura lieu dans une capitale de l'Union européenne.

Nous vous attendons à Rome!

## GOMA

# Olpa dénonce la bavure policière contre des journalistes de Reuters

L'ONG de défense et de promotion de la liberté de presse a exhorté le vice-Premier ministre et ministre en charge de l'Intérieur, de la Sécurité et des Affaires coutumières, Peter Kazadi, à instruire les services sous sa tutelle à protéger les journalistes ainsi que leur matériel, afin qu'ils exercent leur métier en toute liberté.

L'organisation non gouvernementale de défense et de promotion de la liberté de presse basée à Kinshasa, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a, dans un courrier daté du 26 septembre 2023, adressé au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, protesté contre l'interpellation de Djaffar Sabiti et Arlette Bashizi, correspondants de l'agence Reuters à Goma (Nord-Kivu). Cette association a dit attendre de ce membre du gouvernement congolais d'instruire les services sous sa tutelle à protéger les journalistes ainsi que leur matériel, afin qu'ils exercent leur métier en toute liberté.

Olpa rappelle, en effet, que ces journalistes ont été interpellés, le 21 septembre 2023, par les agents de la Police nationale congolaise (PNC) accompagnés par des personnes se réclamant de l'Agence nationale des renseignements (ANR). C'était, a expliqué cette ONG, au moment où ils réalisaient des



interviews avec des témoins de la scène du crime où plusieurs adeptes de la secte mystico-religieuse Wazalendo ont été tués, le 30 août 2023 à Goma, par les soldats des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC). « Arlette Bashizi et Djaffar Sabiti ont été conduits successivement à un poste de police et au bureau du bourgmestre de la commune de Karisimbi, M. Jean-Paul Wandikia. Ils ont été soumis à un interrogatoire serré de près de 180 minutes et accusés de réaliser un reportage

sur un lieu dangereux sans ordre de mission ni autorisation préalable du bourgmestre de Karisimbi », a souligné l'Olpa.

### Atteinte à la liberté de presse

Notant que le fait d'empêcher les journalistes d'effectuer leur travail est constitutif d'atteinte à la liberté de presse garantie par la loi et les instruments juridiques internationaux sur les droits humains dûment ratifiés par la RDC, l'Olpa a également rappelé au vice-Premier ministre Peter Kazadi que les services sous

sa tutelle sont récidivistes dans ces actes décriés. « Il est un secret de polichinelle que les services sous votre tutelle multiplient des agissements qui vont à l'encontre de la volonté, maintes fois, exprimée par le chef de l'Etat de préserver le droit d'informer et d'être informé dans notre pays », a souligné cette organisation. Et de se dire convaincu que ce membre du gouvernement congolais ne ménagerait aucun effort pour instruire tous les services sous sa tutelle à protéger les journalistes ainsi que leur matériel, « afin qu'ils exercent

leur métier en toute liberté et dans un environnement sécurisé, surtout en cette période des opérations électorales ».

Ces adeptes de la secte mystico-religieuse Wazalendo, a indiqué l'Olpa, exigeaient le départ immédiat des forces de l'ONU du territoire congolais. Et, les copies de cette correspondance adressée au vice-Premier ministre Kazadi ont été transmises au président de la République, au Premier ministre et au ministre de la Communication et des Médias.

Lucien Dianzenza

## RDC

## Le CSAC met en garde contre une campagne électorale précoce

L'autorité de régulation demande aux médias de s'abstenir, pour le moment, de diffuser tout message ayant un caractère promotionnel en rapport avec la campagne électorale.

Dans un communiqué officiel signé le 26 septembre par son rapporteur adjoint, Serge Ngoy Ndjibu, le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC) dit « constater avec regret la montée en flèche d'une campagne électorale précoce dans les médias depuis la publication par la Centrale électorale de la liste définitive des candidats à la députation nationale en date du 23 septembre courant ».

Dans son rôle de régulateur, cette institution d'appui à la démocratie demande aux médias et aux professionnels des médias de s'abstenir de diffuser tout message ayant un caractère promotionnel en rapport avec la campagne électorale. Le CSAC demande, par ailleurs, aux médias qui s'adonnent déjà à cette pratique au mépris de la loi de cesser immédiatement sous peine des sanctions conformément à la directive n° CSAC/AP/002/2015 du 05 mars 2015 relative à la campagne électorale à travers les médias. « Le bureau du CSAC rappelle que la date du début de la campagne électorale telle que prévue par la Céni n'est pas encore arrivée », a souligné cette institution.

Le bureau du CSAC dit, par ailleurs, lancer un appel aux journalistes, animateurs, producteurs, techniciens et tous autres professionnels des médias ainsi que les acteurs politiques au patriotisme et au respect non seulement de la loi, mais également du processus électoral lui-même. Il les invite, à cet effet, à l'observance stricte des prescrits de l'article 80 de la loi n°15/001 du 12 février 2015 relative aux amendes pour toute personne qui s'engage dans une campagne électorale en dehors de la période légale.

Lucien Dianzenza



## ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DE L'AVAL PÉTROLIER

## Interdiction formelle aux dépôts de fonctionner

Les dépôts pétroliers disséminés à Kinshasa viennent d'être frappés par une décision du ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, celle de non fonctionnement jusqu'à nouvel ordre suite à un malaise observé dans ledit secteur.

La décision qui vise à assainir le secteur aval pétrolier a été prise récemment au cours d'une rencontre dans la salle Virunga au sein du bâtiment du ministère de l'Intérieur, réunion qui a mis en présence le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur Peter Kazadi, le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, la vice-ministre, Wivine Moleka, le vice-gouverneur de la ville de Kinshasa, Gecoco Mulumba. Sans omettre plusieurs représentants des services liés à la sécurité, l'économie du pays ainsi que le président des opérateurs pétroliers communément appelés "Kadhafis".



Le ministre des Hydrocarbures Didier Budimbu

Présidée par Peter Kazadi, cette réunion organisée sur invitation de Didier Budimbu a permis aux différentes parties prenantes de trouver une solution définitive pour les opérateurs pétro-

liers œuvrant sur le tronçon Kongo Central/Kinshasa afin d'assainir le secteur aval pétrolier qui aujourd'hui éprouve d'énormes difficultés dans le stockage de produits pétroliers. Une si-

tuation ayant provoqué des incendies, notamment dans le transport inapproprié de ces produits pétroliers qui partent du Kongo Central vers Kinshasa. Le président de séance a exhorté la corporation des "Kadhafis" à se conformer aux normes et lois du secteur. « Ces revendeurs exercent-ils leurs activités par ignorance ou encore par entêtement ? On ne peut pas menacer l'Etat et espérer gagner », a fulminé Peter Kazadi en s'adressant à ces "Kadhafis". Le ministre des Hydrocarbures, Didier Budimbu, a réaffirmé sa ferme détermination à valoriser et booster son domaine. « La bataille est

certes longue, mais les batteries sont mises en marche pour que l'ordre soit observé dans les normes et selon les lois des hydrocarbures », a-t-il martelé.

Mise en place d'une commission

Une commission conjointe sera mise en place composée des ministères de l'Intérieur, des Hydrocarbures, de l'Hôtel de Ville, de la DGDA et des opérateurs pétroliers pour bien assainir ce secteur pétrolier aval. Interdiction formelle est faite aux dépôts disséminés dans la capitale de fonctionner jusqu'à nouvel ordre. L'évacuation des lieux est immédiate dans un délai d'une semaine.

Blandine Lusimana

## CINÉMA

## Lancement de Fickin industrie et du programme Fickin Film Studios

L'Institut français de Kinshasa, Sondor Films et la Maison des Productions sont partenaires du projet inauguré en marge de la dixième édition du festival international kinois dédié au septième art pour des formations destinées aux auteurs-réalisateurs, producteurs et diffuseurs congolais résidents sur l'ensemble du territoire national.

Les contours du nouveau projet ont été présentés à la matinée d'information tenue à la Halle de la Gombe le 26 septembre avec la participation en visioconférence des cinéastes français Vincent Gérard et Baptiste Jopeak, représentants de Sondor Films. Marquant d'une pierre blanche le dixième Festival international de Kinshasa (Fickin), le programme professionnel de formation et d'accompagnement de projets artistiques et industriels dénommé Fickin Film studios va asseoir la plateforme Fickin industrie. Mise en œuvre tel un incubateur de projets de films, elle a été conçue, a précisé Kevin Mavakala « dans l'idée d'industrialiser le cinéma en RDC ». Dans sa perspective de servir de « levier de l'industrialisation » du septième art local, Fickin industrie va, dans sa phase initiale s'étaler sur les deux ans des sessions de formation des Fickin Film Studios, de décembre 2023 à décembre 2025, destinés aux auteurs-réalisateurs (trices) et acteurs (trices) industriels, à savoir les producteurs et/ou distributeurs et diffuseurs. Appelés à postuler en répondant à l'appel à projet de

Fickin industrie en ligne, les sélectionnés, jeunes auteurs, producteurs et distributeurs en herbe âgés de moins de 35 ans entreront en résidence en décembre prochain. Ce, a précisé le directeur actuel du Fickin, dans le but de créer une synergie dynamique de sorte à « développer des projets d'ensemble ». Ainsi, les jeunes formés dans Fickin Film studios bénéficieront des acquis des uns des autres. Dès lors, les producteurs produiront les films des réalisateurs alors que les distributeurs et diffuseurs en assureront la distribution.

## Candidatures à soumettre jusqu'au 8 octobre

Pour sa part, l'initiateur du Fickin, Tshoper Kabambi, a renchéri sur l'effort fourni dans le cadre du festival « pour donner un coup de pouce au développement de l'industrie cinématographique dans notre pays ». Une démarche à étendre à l'Afrique centrale. Ainsi, Fickin Film studios est présentée telle une des solutions aux problèmes du cinéma dans un esprit de collaboration et de partage. D'où les partenariats déjà noués notamment avec Son-



Kevin Mavakala entouré de Tshoper Kabambi, au micro, et Hénoch Kiyombo/Adiac

dor Films dont Vincent Gérard et Baptiste Jopeak sont engagés dans le projet. Les résidences qu'animeront des intervenants internationaux devraient « mettre en œuvre des projets de films courts ainsi que de productions et distributions », a dit Vincent Gérard. Les deux ans du projet serviront à une réflexion commune pour mettre en place l'industrie du cinéma dans le contexte complexe de la RDC et en assurer la pé-

rennité.

L'appel à projets détaillé dont la date butoir est le 8 octobre est publié en ligne sur la page Facebook de Fickin. Une présélection donnera l'occasion à vingt candidats (es) de présenter leur projet en deux temps. Il est prévu à cet effet « une présentation publique en présence des jurys », puis « un entretien individuel sur leur projet avec les jurys » concernés selon que l'on aura candidaté

pour le « Studio création ou le Studio industrie ». Il est, par ailleurs, spécifié que « dix lauréats (es) maximum seront sélectionnés (es) pour l'ensemble des Studios » et que les candidatures féminines sont vivement encouragées. En outre, le Fickin s'est dit disposé à fournir de l'aide à tous les porteurs de projets en difficulté afin de constituer un dossier de soumission dans les normes.

Nioni Masela

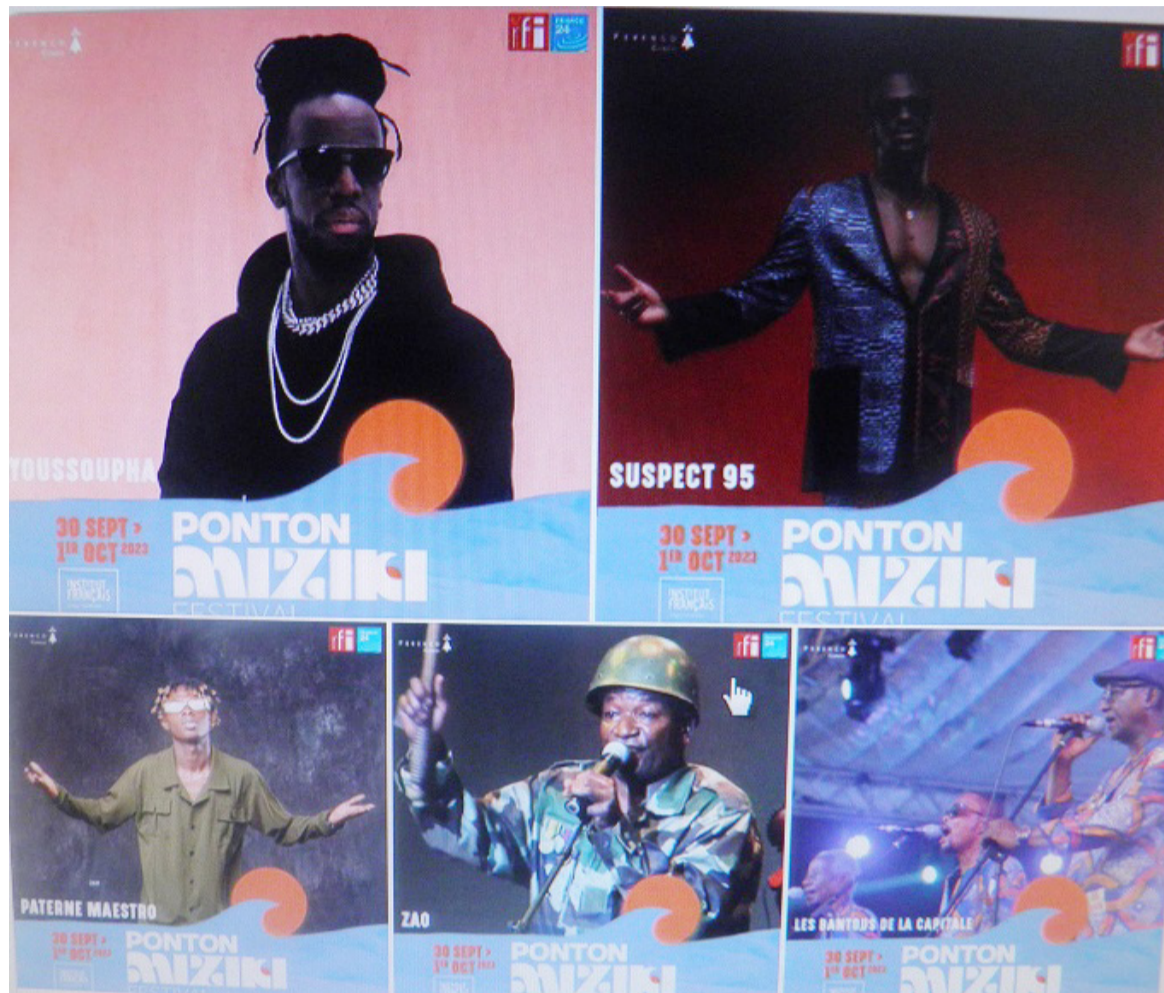
## INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

## Trois rendez-vous à retenir pour cette semaine

Pour la reprise de ses activités après les grandes vacances, l'Institut français du Congo(IFC) à Pointe-Noire a proposé plusieurs activités dans son agenda de septembre. Cette semaine, trois rendez-vous sont programmés.

L'IFC a prévu, le 27 septembre, la projection du film Haut et fort Casablanca beats de Nabil Ayouch, sorti en 2021 au Maroc. Le documentaire de 1 heure 21 minutes parle d'Anas, ancien rappeur, engagé dans un centre culturel d'un quartier populaire de Casablanca pour encadrer des jeunes. Ces derniers, encouragés par leur nouveau professeur, vont tenter de se libérer du poids de certaines traditions pour vivre leur passion et s'exprimer à travers la culture hip-hop.

Cerise sur le gâteau, le mois va se terminer avec le lancement, le 30 septembre à la Côte sauvage, de la première édition Ponton Miziki festival. Ainsi, jusqu'au 1er octobre, les Ponténégrins vont vibrer au rythme de cet événement musical qui s'annonce déjà grandiose au regard de la carrure des artistes et groupes qui se produiront sur sa scène. Il s'agit des grands de la musique africaine comme : Les Bantous de la capitale et Casimir Zao (Congo), Youssoupha (RDC), Suspect 95 (Côte d'Ivoire) ElectrAfrique (Kenya/Sénégal), L-Had (France). D'autres artistes et groupes de la place seront aussi de la partie, à savoir Patern Maestros, Conquering Lions, Mack Toob, Hendry Massamba. A ceux-là, il faut ajouter de grandes voix fémi-



nines de la ville, notamment Spirita Nanda, Zina Hope, Berléa Bilem, Tity Meuf à Part et Queen Dorcelle. Au total, 17 concerts live sont prévus pour cette grande fête.

En marge de la première édition de Ponton Miziki festival se déroulera l'événement Les bulles à la plage consacré à la bande dessinée et qui sera animé par le Collectif Dikouala

bulles (toujours à la côté sauvage). Au programme de ce rendez-vous : des rencontres avec les auteurs des bandes dessinées, un atelier Kid pour dessiner avec les profession-

nels, une Bibliothèque Plage (lecture BD et livre jeunesse), des expositions et dédicaces ainsi qu'une Battle de dessins et Cosplay.

C'est un mois de septembre bien rempli que l'IFC a proposé au public ponténégrin. Les rendez-vous qui ont démarré le 6 septembre avec la projection du film Allons enfants de Thierry Demaizière et Alban Teurlai, sorti en 2021 en France, se sont poursuivis avec l'exposition de peinture Éphémère & Bullezine de Jussie Nsana lancée le 7 septembre (se poursuit jusqu'au ...), le Cercle des Lecteurs avec Alphonse N'Kala autour de son roman « Au crépuscule du rêve » suivi de la projection du film « Les temples Maudits » du Congolais Masein Péthas (suivie d'un échange avec le réalisateur) le 13 septembre.

Le public a eu aussi droit, le 21 septembre, au Café Slam qui a eu comme thème « La beauté de la laideur » avec le Styl'oblique sous la direction de Gilles Doua (la rencontre a réuni des slameurs de Pointe-Noire et de Brazzaville) ainsi que le débat d'idées avec le peintre français Joël Degbo sur la représentation des peaux noires dans la bande dessinée organisé le 23 septembre.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## LIVRE

## L'attractivité des villes secondaires africaines repensée par des jeunes africains

Paru le 20 septembre, l'ouvrage «Nouvelles voix(es) - les jeunes architectes des villes secondaires africaines de demain», a été présenté à l'occasion du Comité des villes africaines au Salon Innopolis Expo à Paris.

L'ouvrage « Nouvelles voix(es) - les jeunes architectes des villes secondaires de demain » rassemble les réflexions et solutions concrètes de vingt jeunes actifs d'Afrique et d'Europe qui ont participé à une résidence de trois mois, organisée par l'association «Je m'engage pour l'Afrique» (JMA) avec des experts, des entreprises et des représentants des collectivités territoriales, pour repenser l'attractivité des villes secondaires africaines. Ils ont travaillé sur les questions de mobilité, tourisme, gouvernance et emploi dans trois villes : Aného (Togo), Abomey Calavi (Bénin) et Ben Guérir (Maroc).

La résidence JMA vise à encourager la participation citoyenne des jeunes et à renforcer leur influence auprès des décideurs publics et privés.

Ce programme a permis à vingt jeunes sélectionnés provenant du Cameroun, de la Mauritanie, du Bénin, du Maroc, du Sénégal, du Togo, de France ainsi que de Belgique de collaborer avec plusieurs experts, entrepreneurs, et décideurs publics d'Afrique et d'Europe.

«Nouvelles voix(es)» incarne les idées et recommandations d'une nouvelle génération de jeunes engagés en faveur de l'Afrique

qui entreprennent de réévaluer leur rôle, principalement au sein des villes secondaires du continent. Elle est une plateforme sur laquelle sont partagées les réflexions, propositions et prémices de recommandations, instaurant un espace de réflexion collective pour édifier les bases des villes secondaires africaines de demain. Lancé en 2021, JMA est un incubateur de politiques publiques dont les initiatives visent à engager les jeunes actifs à participer à l'élaboration des politiques publiques africaines.

Ainsi, JMA a décidé de remanier les fondements de l'attrait des villes secondaires africaines, en écoutant attentivement les nouvelles voix des jeunes engagés, afin d'édifier un développement urbain caractérisé par la collaboration, l'inclusion et la durabilité. En effet, les villes secondaires africaines de 150 000 à 5 millions d'habitants représentent l'une des plus grandes opportunités pour les économies en voie d'urbanisation à l'échelle mondiale. Sur la période 2001-2020, les villes africaines ont contribué à générer un tiers de la croissance du PIB par habitant sur le continent.

L'objectif consistait à repenser les éléments fondamentaux de

l'attrait des villes africaines autour de quatre axes cardinaux : Vivre: Envisager les voies d'une industrialisation urbaine couronnée de succès à Abomey-Calavi (Bénin) ; Recevoir : Investir dans la formation des jeunes et renforcer leurs compétences pour développer le tourisme durable à Aného(Togo) ; Se déplacer: Repenser la mobilité urbaine en Afrique à Abomey-Calavi (Bénin) ; Se réinventer: Mettre en avant des initiatives de gouvernance en vue de créer des villes plus respectueuses de l'environnement et mieux connectées à Ben Guérir (Maroc).

Lancé en janvier 2021 par le duo Forbes Under 30 Afrique, Ileana Santos et Amina Zakhnouf, l'incubateur de politiques publiques «Je m'engage pour l'Afrique» (JMA) s'inspire du Policy Cycle pour construire un cercle vertueux des politiques publiques pour une Afrique excellente.

A l'origine de sa création, un constat simple : l'avenir du monde se joue en Afrique, et pourtant les premiers concernés semblent peu présents dans le débat public.

Chaque jour, des initiatives dans des domaines tels que la santé, la culture, la finance, l'agriculture, l'urbanisme, le numérique

et la formation révolutionnent les normes. De Lomé à Alger, de Lyon à Abidjan, de Cotonou à Tanger, ces initiatives témoignent de l'engagement citoyen en quête d'une expression publique. Elles sont le fruit d'une ambition de construire un avenir souhaitable pour les communautés qu'elles touchent. Alors pourquoi ces jeunes africaines, qui dans moins de 30 ans, représenteront 35% des jeunes dans le monde, sont si peu visibles, voire absentes, dans la sphère publique ?

Pour y répondre, JMA mobilise des citoyens engagés à repenser l'avenir des politiques publiques et à créer un impact positif pour une Afrique performante, en s'inspirant des objectifs du développement durable (ODD). Les activités se concentrent sur 3



piliers : l'idéation, le plaidoyer et la formation, afin de construire activement un avenir prometteur pour la nouvelle génération.

JMA regroupe plus de 15 000 acteurs engagés pour l'Afrique, plus 50 experts, plus de 300 bénéficiaires et un ancrage dans aujourd'hui sept pays : Bénin, Belgique, Côte d'Ivoire, Cameroun, France, Maroc et Togo.

Hervé Brice Mampouya

## INFRASTRUCTURES

## Le président Denis Sassou N'Guesso visite les tours jumelles de Mpila

Le chef de l'Etat congolais a visité, le 26 septembre, le chantier des tours jumelles de Mpila à Talangaï, sixième arrondissement de Brazzaville. Les travaux de l'ouvrage sont achevés et les deux édifices complètement équipés.

Les deux immeubles de trente étages chacun sont bâtis au bord du fleuve Congo, à proximité du débarcadère fluvial de Yoro, à l'Est de la capitale congolaise, grâce au partenariat entre la République du Congo et la République populaire de Chine.

L'un abrite un hôtel de 128 chambres dont 48 suites, des salles de conférences et de banquet, des restaurants et d'autres commodités. L'autre, quant à lui, dispose de plusieurs bureaux à usage commercial. Le coût du projet est estimé à plus de 174 milliards de francs CFA, a-t-on appris.

« Ces réalisations sont la manifestation de l'excellence des relations, de l'amitié qui existent entre nous. L'année prochaine, nous allons encore décider d'une autre gamme de projets de coopération et nous irons de l'avant », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso.

Et de poursuivre : « Je voudrais féliciter les dirigeants de l'entreprise, les ingénieurs et les travailleurs qui ont réalisé cette œuvre magnifique qui symbolise bien la force, la beauté et donne un signal très fort sur l'avenir des relations entre nos deux pays. Nous allons magnifier cela l'année prochaine ».

Les travaux du chantier ont débuté officiellement en mars 2016. L'année prochaine, le Congo et la Chine vont célébrer le soixantième anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques. Les deux pays sont liés depuis 2016 par un partenariat stratégique global touchant quasiment tous les secteurs d'activités.

Christian Brice Elion



Les tours jumelles de Mpila

## CAN 2025

## Le Maroc officiellement organisateur

C'est désormais officiel. Trente-sept ans plus tard, le Maroc va accueillir la deuxième Coupe d'Afrique des nations (CAN) sur son sol, un signal fort à envoyer avant l'attribution du Mondial 2030 dont il souhaite l'organiser pour la première fois conjointement avec l'Espagne et le Portugal.



Le Maroc désigné pays organisateur de la CAN 2025DR

Le Maroc a été désigné comme pays organisateur de la Coupe d'Afrique des nations 2025 par le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF). Le dossier marocain a reçu l'avis favorable après le retrait de l'Algérie, du duo Nigeria-Bénin et de la Zambie. Le Maroc accueille la fête du football africain après avoir organisé la dernière CAN en 1988.

Ce pays avait été choisi pour organiser cette compétition en 2015 mais, il avait décliné l'offre à cause de l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest. Sanctionné par la CAF pour deux éditions à cause de son refus, le Maroc avait obtenu gain de cause auprès du Tribunal arbitral du sport. L'attribution de la CAN au Maroc est le choix de la raison puisque ce pays dispose des infrastructures sportives de classe mondiale. En plus des stades, il dispose d'importantes infrastructures routières, hôtelières et de transport.

L'expérience du Maroc en matière d'organisation d'événements sportifs n'est plus à démontrer. Le pays est beaucoup plus sollicité même en dehors du continent par la richesse des infrastructures sportives. Sur le continent, les grands événements sportifs se sont enchaînés pendant les cinq dernières années. Il a respectivement organisé cette année la CAN des moins de 23 ans qualificative aux Jeux Olympiques de

Paris 2024, le Championnat d'Afrique des nations en 2018, CAN de futsal en 2020, la CAN féminine et la Ligue féminine des championnes en 2022. Puis en 2024, le Maroc va accueillir de nouveau la phase finale de la CAN dames.

En dehors du continent, le Maroc a été sollicité pour organiser à trois reprises la Coupe du Monde des clubs en 2013, 2014 puis 2022. Ce n'est pas tout, il a déjà accueilli des finales de Supercoupe d'Europe, le Trophée des Champions de la France en 2011 et en 2017, et la Supercoupe d'Espagne en 2018. Cette CAN est une répétition avant l'attribution de l'organisation de la Coupe du Monde en 2030, que le Maroc souhaite l'organiser conjointement avec l'Espagne et le Portugal.

Depuis plusieurs années, la Fédération royale marocaine de football a signé plus d'une quarantaine de conventions avec ses homologues africains dont la Fédération congolaise de football dans le domaine de la formation, des infrastructures, de partage des savoir-faire techniques et encore l'accueil des stages préparatoires des sélections nationales. Sur le terrain, le Maroc a été la première sélection africaine à disputer les demi-finales de la Coupe du monde au Qatar en 2022. Autant d'éléments qui ont pesé sur la balance.

James Golden Eloué

## ELIMINATOIRES CAN FÉMININE MAROC 2024

## Les Diables rouges disputent leur qualification face à la Tunisie

Les Diables rouges seniors dames vont affronter, dans le dernier tour qualificatif, la sélection féminine de la Tunisie. Le match aller se jouera le 27 novembre en terre tunisienne et le retour le 5 décembre à Brazzaville. L'enjeu : une qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations Maroc 2024.



Les Congolaises disputeront leur qualification face aux Tunisiennes/Adiac

Les Congolaises ont validé leur qualification pour ce tour décisif en battant, le 26 septembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat la sélection de la Guinée-Bissau sur un score de 2-0, comptant pour la manche retour des éliminatoires.

Les Diables rouges ont trouvé la bonne formule en seconde période. Doris Senga a soulagé le maigre public du stade Alphonse-Massamba-Débat en ouvrant le score à la 58e minute. Animata Dembélé a donné plus d'ampleur à succès en inscrivant le second but à la 73e minute. Le piège étant évité, les filles congolaises doivent se concentrer sur la phase décisive contre la Tunisie. Cette fois la marge sera un peu plus haute.

« Nous savons que nous jouons face à la Tunisie. C'est une équipe comme toute autre. Nous allons multiplier des stages pour pouvoir corriger ce qui n'a pas marché. A la pause j'ai recadré mes joueuses en leur rappelant nos objectifs et leurs missions sur le terrain. L'objectif visé étant la qualification à la CAN », a commenté Berjona Mbemba, la sélectionneuse des Diables rouges au terme de la rencontre.

Juste après cette victoire, les Diables rouges seniors dames ont été félicitées par le président de la Fédération congolaise de football. La Fécofoot, a-t-il indiqué, va créer les conditions pour assurer une meilleure préparation à cette équipe dont il a rappelé est face à son destin, celui de se qualifier à la CAN qu'elle n'a plus disputée depuis 2008. Les Diables rouges dames pourraient préparer la double confrontation contre la Tunisie, en affrontant les Léopards dames de la République démocratique du Congo, qualifiées elles aussi pour le second tour. « On va rehausser un peu le niveau. Sur le plan interne, nous allons trouver les moyens pour vous interner peut-être à Ignié », a souligné Jean Guy Blaise Mayolas.

J.G.E.